

Metz, le 31 décembre 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Patricia DI LORETO
Tél : 03 87 28 33 41 – 03 87 28 30 87
patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire de la commune de Saint Jean de
Basel**

OBJET : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un forage sur la commune de SAINT JEAN DE BASSEL, réceptionné en date du 8 novembre 2021
RÉF. : Dossier enregistré sous le n° 57-2021-00576 - Courrier de recevabilité
PJ. : 1 récépissé de déclaration + 1 courrier de recevabilité + 1 dossier

Monsieur le Maire,

J'ai accusé réception en date du 8 novembre 2021 du dossier de déclaration déposé par ASSAJUCO EMMAUS, au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Ø un forage pour l'irrigation d'un maraîchage bio sur la **commune de SAINT-JEAN-DE-BASSEL**

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie de Bettborn où sera construite la station d'épuration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien adresser un certificat d'affichage comportant le **n° de déclaration 57-2021-00576**, et précisant les dates de publication, à l'adresse suivante :
Direction Départementale des Territoires de la Moselle - Service Police de l'Eau - 17 quai Paul Wiltzer - 57036 METZ CEDEX.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
Par Intérim, l'Adjointe



Astrid ERMAN

Copie à :
- IROLA – 160 avenue du Général Leclerc – 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Monsieur le Maire de la Commune de SAINT JEAN DE BASSEL

**7 rue Principale
57930 SAINT JEAN DE BASSEL**